

GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule

nitrate d'éconazole

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ?
3. COMMENT UTILISER GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ?
6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

GYNO-PEVARYL est un médicament de la famille des anti-infectieux (traitement des infections) et des antiseptiques à usage gynécologiques.

Ce médicament est indiqué dans le **traitement local des mycoses** (affections dues à des champignons microscopiques) de la **vulve et du vagin** parfois surinfectées.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ?

N'utilisez jamais GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule dans les cas suivants:

- Si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active (nitrate d'éconazole) ou à d'autres substances du groupe des imidazolés ou à l'un des autres composants contenus dans GYNO-PEVARYL,
- En association avec un diaphragme ou un préservatif en latex en raison du risque de rupture.

Faites attention avec GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule :

GYNO-PEVARYL doit uniquement être administré dans le vagin. Ce médicament ne doit pas être avalé.

Mises en garde spéciales

- Le traitement local de la mycose n'est qu'un élément du traitement d'ensemble. Pour éviter les rechutes, la recherche de facteurs favorisants par votre médecin est indispensable.

Précautions d'emploi

- Ne pas utiliser un savon acide pour l'hygiène locale (l'acidité favorisant la prolifération des champignons) (voir les conseils pratiques dans la rubrique « Comment utiliser GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule? »)
- Ce traitement peut entraîner des sensations de brûlures locales, d'irritations et une augmentation des démangeaisons.
Si les symptômes persistent au delà de 24 à 48 heures, consultez votre médecin.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

N'utilisez JAMAIS GYNO-PEVARYL en association avec un diaphragme ou un préservatif en latex, en raison du risque de rupture.

GYNO-PEVARYL est déconseillé en association avec les produits spermicides (produits utilisés pour détruire les spermatozoïdes) car cela pourrait rendre inactifs ces produits.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Allaitement

L'allaitement est possible en cas de traitement par ce médicament mais la prudence s'impose.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

3. COMMENT UTILISER GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ?

Posologie

Dans la majorité des cas, la durée du traitement est de **3 jours consécutifs** : introduire profondément dans le vagin 1 ovule le soir au coucher, de préférence en position allongée. La façon la plus facile de procéder est de vous allonger sur le dos, les genoux repliés et écartés.

Respectez la durée de traitement préconisée même si les symptômes (par exemple démangeaisons et pertes blanches) ont disparu ou si vos règles débutent.

Si votre mycose persiste, une seconde cure de 3 ovules peut être nécessaire, soit immédiatement après la première cure, soit après un intervalle sans traitement de 10 jours.

DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER A LA PRESCRIPTION MEDICALE.

Mode d'administration

Voie vaginale uniquement. GYNO-PEVARYL ne doit pas être avalé.

Conseils pratiques

- Lavez-vous soigneusement les mains avant et après l'administration du produit,
- Faites votre toilette avec un savon pH neutre ou alcalin,
- Utilisez votre propre linge de toilette (gant, serviette), afin de ne pas contaminer votre entourage,
- Portez des sous-vêtements en coton,
- Evitez les douches vaginales,
- Evitez de porter des tampons internes pendant le traitement,
- N'interrompez pas le traitement pendant les règles,
- Votre médecin estimera la nécessité :
 - De traiter également votre partenaire sexuel
 - De vous prescrire un antifongique à appliquer localement.

Si vous avez utilisé plus de GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule que vous n'auriez dû :

Si vous avez utilisé une quantité trop importante de GYNO-PEVARYL, ou si vous avez avalé accidentellement le médicament, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, GYNO-PEVARYL est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Effets indésirables fréquents (affecte 1 à 10 patients sur 100) :

- Démangeaisons (prurit), sensation de brûlure au niveau de la peau.

Effets indésirables peu fréquents (affecte 1 à 10 patients sur 1000) :

- Eruption cutanée étendue (rash).
- Sensation de brûlure au niveau de la vulve et du vagin.

Effets indésirables rares (affecte 1 à 10 patients sur 10 000) :

- Rougeur de la peau (érythème).

Effets indésirables de fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles) :

- Allergie (hypersensibilité).
- Gonflement de la peau et / ou des muqueuses (angioœdème), urticaire, inflammation de la peau (dermatite de contact), peau qui pèle (desquamation de la peau).
- Au site d'application : douleur, irritation et gonflement.

Ce traitement peut entraîner des sensations de brûlures locales et une augmentation des démangeaisons. Si les symptômes persistent au-delà de 24 à 48 heures, consultez votre médecin. Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule à libération prolongée ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser GYNO-PEVARYL après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule ?

La substance active est :

Nitrate d'éconazole
150 mg

Pour un ovule.

Les autres composants sont : glycérides hémisynthétiques solides.

Qu'est-ce que GYNO-PEVARYL 150 mg, ovule et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme d'ovule. Boîte de 3 ovules.

Titulaire / Exploitant

JANSSEN-CILAG

1 rue Camille Desmoulins

TSA 91003

92787 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9

Fabricant

JANSSEN PHARMACEUTICA NV

Turnhoutseweg, 30

2340 BEERSE

BELGIQUE

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est août 2012.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France) : <http://ansm.sante.fr>

Janssen-Cilag cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine.

Janssen-Cilag participe de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non.

Janssen-Cilag vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.

